

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle de l'hôtel de ville, lundi le 20 avril 2015, à 20 h.

ORDRE DU JOUR

1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE

2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3.- QUESTIONS DU PUBLIC

- question d'ordre général;
- durée maximale : 20 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

4.- OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS

- a) ouverture de soumissions – Projet de fourniture et installation d'une mezzanine dans l'entrepôt au 1, rue des Cotton à Sandy-Beach, Gaspé;
- b) ouverture de soumission – Location de camion vacuum 2013 ou plus récent;
- c) ouverture de soumissions – Fourniture d'un camion écreur-vacuum combiné, 10 roues;

5.- SERVICES MUNICIPAUX

5.1 Protection contre les incendies

5.2 Urbanisme, aménagement et environnement

5.3 Loisirs et culture

- a) subventions « volet 2 » accordées aux organismes culturels et sportifs – 2^{ième} session 2015;
- b) tarifs de location – Arénas saison 2015-2016;

5.4 Travaux publics

- a) ajout de lampes de rue – quartier # 5;
- b) budget d'honoraires pour TQC et suivi environnemental 2015 – Réaménagement d'un tributaire du Ruisseau-Beaudry;

- c) ajout de lampe de rue – quartier # 4;

5.5 Services administratifs

- a) paiement des comptes;
- b) contribution 2015 – Croisières internationales Escale Gaspésie;

5.6 Services juridiques et Greffe

- a) prolongation du bail d'Escale Gaspésie – Année 2014;
- b) prolongation du bail d'Escale Gaspésie – Année 2015;

5.7 Direction générale

- a) embauche au poste temporaire d'adjointe de direction à la direction des loisirs et de la culture;
- b) modification à la résolution 05-03-35 ;
- c) résolution de soutien – Mise en place de la Station Nautique Gaspé ;
- d) résolution d'appui – Projet de refuge au Lac Rond;

6.- ADOPTION DES RÈGLEMENTS

- a) règlement décrétant un emprunt de 405 075\$ pour l'exercice financier 2015 conformément à l'article 11 du chapitre 30 des Lois de 2013;

7.- AVIS DE MOTION

- a) règlement décrétant un emprunt et une dépense d'une somme de 460 000 \$ pour l'aménagement d'un écocentre à Gaspé;

8.- RAPPORT DES COMITÉS.

- a) comité consultatif d'urbanisme;

9.- AFFAIRES NOUVELLES

- a)
- b)
- c)
- d)

10.- QUESTIONS DU PUBLIC

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale : 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

Sébastien Fournier,
Greffier-adjoint